

1. L'OCDE a établi une liste des paradis fiscaux sur la base de **4 critères principaux** :

- fiscalité nulle ou symbolique
- manque de transparence et de réglementations (exemples : les sociétés, trusts et fondations ne sont pas tenues de dévoiler le nom de leurs propriétaires, ni leur comptabilité : les institutions financières ne sont pas tenues de respecter les ratios prudentiels d'endettement fixés par les accords de Bâle II et Solvency II)
- refus d'échanges de renseignements et refus de coopération en cas d'enquête judiciaire (secret bancaire)
- absence d'activité économique substantielle et sociétés écrans créées pour enregistrer des opérations comptables sans fondement économique réel.

2. Du fait de ces caractéristiques, les paradis fiscaux offrent un abri idéal à l'argent provenant :

- du crime organisé
- des délits économiques les plus graves.

Ils permettent, en toute impunité, de faire fructifier cet argent « sale » en le recyclant dans l'économie réelle (blanchiment) et de l'utiliser à des fins criminelles.

En 2008, on estimait qu'ils abritaient :

- environ 10.000 milliards de dollars, en croissance annuelle d'environ 350 milliards
- 4.000 banques, 2 tiers des hedge funds de la planète, 2 millions de sociétés écrans.

Exemple : les îles Caïman :

- 16.000 habitants, 260 km<sup>2</sup>
- 5<sup>ème</sup> place financière mondiale (derrière Londres, New York, Tokyo, Hongkong) en terme d'actifs en dépôt ou sous gestion
- 9.600 hedge funds (1/3 des hedge funds de la planète)
- 268 banques et 780 compagnies d'assurance
- 15.000 sociétés, 140 trusts
- transit de 2.000 milliards de dollars par an (soit environ 1/20 du PIB mondial).

3. Ces paradis « fiscaux » sont d'abord et avant tout des **paradis du crime organisé**.

En effet ils abritent la majeure partie de l'argent provenant des trafics maffieux en tout genre (armes, stupéfiants, prostitution, contrebande, grand banditisme), en assurent le recyclage (blanchiment) et la fructification dans l'économie mondiale légale, et en permettent l'emploi pour financer le terrorisme, les guerres civiles et le crime organisé.

Selon le FMI, cette économie maffieuse représenterait 2 à 5 % du PIB mondial (soit 800 à 2000 milliards de dollars par an), dont la majeure partie transiterait par les paradis fiscaux.

*Les paradis fiscaux menacent donc la paix et la sécurité dans le monde, en facilitant :*

- *le financement du terrorisme et des guerres civiles*
- *l'action et l'enrichissement du crime organisé.*

*Les dirigeants politiques et économiques des paradis fiscaux sont donc les complices et les receleurs des crimes correspondants.*

*Quant aux dirigeants des autres pays (en particulier les dirigeants du G 20), ils tolèrent l'existence de paradis proches de leurs frontières pour attirer l'argent qui en provient vers leur sphère économique, ou pour dissimuler des opérations financières illégales. Ils sont donc également complices et receleurs de ces mêmes crimes, puisqu'il leur serait possible d'y mettre fin ou d'en limiter considérablement la portée : en établissant une Convention Monétaire et Financière Internationale, prévoyant des sanctions (interdiction pure et simple ou lourde taxation de toute transaction financière avec tout pays ne respectant pas la Convention).*

*4. Ces paradis « fiscaux » abritent également l'argent provenant des **délits économiques les plus graves** :*

- *évasion ou fraude fiscale*
- *détournement de fonds publics destinés à l'aide au développement des PMA*
- *corruption*

*sans oublier le financement illégal des partis politiques.*

#### *4.1.*

*Selon la Banque Mondiale et la CNUCED, l'évasion(ou fraude) fiscale représenterait entre 350 et 500 milliards de dollars par an, dont environ 100 pour les Etats-Unis, 20 à 25 pour l'Allemagne, 15 à 20 pour la France. L'une des stratégies fiscales mise en œuvre par les grandes sociétés internationales consiste à utiliser des sociétés écrans domiciliées dans les paradis fiscaux comme relais de leurs échanges commerciaux, de telle sorte qu'une partie du profit réalisé échappe à la fiscalité du pays destinataire de l'échange, sous couvert de prestations fictives ou surévaluées. C'est ainsi, par exemple, que les achats de gaz russe par l'Ukraine ou que les achats d'avions par Quantas ou par Air France transiteraient par des paradis fiscaux : c'est ainsi également que la plupart des navires de commerce sont immatriculés dans des paradis fiscaux . C'est pourquoi, en France par exemple, les 40 sociétés du CAC 40 auraient 1500 sociétés off-shore, basées dans environ 30 paradis fiscaux , BNP Paribas en ayant 189 à elle seule (dont 21 aux Iles Caïman).*

*En facilitant le **détournement des ressources fiscales** nécessaires au financement des services publics essentiels, des infrastructures de base, de l'éducation, de la protection de la santé et de l'environnement, de la lutte contre la pauvreté, les paradis fiscaux menacent directement la prospérité économique et le bien-être social. De surcroît, ce détournement contribue à alourdir la fiscalité des ménages et des entreprises qui ne bénéficient pas des mêmes facilités, et entraîne pour ces ménages et pour ces entreprises des conséquences sur leur pouvoir d'achat et sur le financement de leurs investissements.*

*De ce fait, les dirigeants politiques et économiques des paradis fiscaux sont complices et receleurs de ces détournements de ressources fiscales :il en va de même pour les dirigeants des autres pays qui tolèrent l'existence de ces paradis.*

#### 4.2.

Les **détournements de fonds publics destinés à l'aide au développement des PMA** sont une source abondante d'enrichissement de nombreux dirigeants politiques et économiques de ces pays et une des causes de la persistance de la pauvreté dans leur pays. Il est difficile de comprendre comment ces détournements peuvent atteindre l'ampleur révélée dans certaines affaires et par certaines études sans la passivité des dirigeants des pays qui octroient les aides. Il s'agit pourtant d'une des pires perversités : faire croire aux citoyens des pays riches, y compris les plus modestes, que leur contribution fiscale va permettre à des citoyens des pays pauvres de sortir de la misère ,alors qu'elle est utilisée par les dirigeants de ces pays pour vivre dans l'opulence la plus ostentatoire.

#### 4.3.

Les paradis fiscaux sont des lieux idylliques pour pratiquer la **corruption** en toute facilité, discrétion et impunité, notamment à l'occasion des **grands contrats internationaux**. Ces dérives commerciales fréquentes faussent les règles d'une concurrence économique équitable et favorisent l'enrichissement sans cause d'une minorité de dirigeants, de fonctionnaires et d'intermédiaires, au détriment des contribuables et des consommateurs. La pratique des rétro-commissions permet, dans les mêmes conditions (facilité, discrétion et impunité), d'élargir le nombre de bénéficiaires de cette manne, côté vendeur comme côté acheteur. Une partie de cette manne sert au financement des partis politiques, susceptible de fausser les résultats des élections et donc de menacer la démocratie dans les pays dits démocratiques.

5. L'absence ou le manque de réglementations dans les paradis fiscaux a joué un rôle essentiel dans l'explosion de **l'endettement mondial**, à l'origine de la crise financière puis économique en cours. En effet cette absence ou ce manque de réglementations a permis aux institutions financières du monde entier :

- de contourner (c'est-à-dire de s'en affranchir) les ratios prudentiels d'endettement définis par les accords de Bâle II et de Solvency II
- d'abuser des effets de levier
- de prendre des risques excessifs d'insolvabilité et de les disséminer dans le monde entier.

Pour ce faire, ils ont eu notamment recours à deux pratiques :

- la titrisation de leurs créances
- la création de produits d'assurance-crédit irresponsables : un banquier assuré contre le non recouvrement d'une créance est encouragé à prendre de mauvais risques (on parle d' « aléa moral »).

A titre d'exemple, AIG n'aurait pas pu rembourser plusieurs centaines de milliards de CDS si elle n'avait pas été renflouée par le gouvernement américain, ce qui aurait pu entraîner une perte potentielle de 12 milliards de dollars à la Société Générale.

L'abondance de liquidités disponibles dans les paradis fiscaux a amplifié leur rôle dans l'explosion de l'endettement mondial.

6. L'absence ou le manque de réglementations dans les paradis fiscaux a également joué un rôle majeur dans le développement d'une **spéculation internationale** débridée (« l'économie casino »), notamment à travers les hedge funds (les 2/3 des hedge funds mondiaux sont domiciliés dans les paradis fiscaux, dont 1/3 dans les Iles Caïman). Ces hedge funds ont spéculé sur toutes sortes de produits, en particulier les monnaies, les matières premières, les produits dérivés. Pour donner une indication sur l'ampleur de la spéculation à travers les paradis fiscaux :

- 98 % des transactions inter bancaires de la planète concerneraient la sphère financière ( 2 024 téradollars en 2005, dont 51 pour les marchés boursiers, 566 pour les marchés des changes et 1 406 pour les produits dérivés) et 2 % seulement concerneraient l'économie réelle (44 téradollars en 2005)
- 50 % des flux financiers mondiaux transiteraient par les paradis fiscaux.

Les paradis fiscaux ont donc :

- contribué à la déstabilisation des systèmes monétaire et financier internationaux
- privilégié les opérations financières à court terme, en mobilisant des masses de capitaux considérables,

pour le bénéfice d'une minorité de « joueurs de casino », au détriment de la production réelle de biens et du développement économique mondial.